

CONNECT ET VOUS

Newsletter d'information de la société Conecs

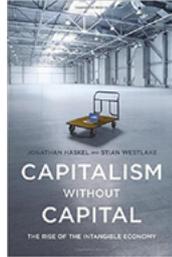
CONECS

N°15# JUILLET 2018

Edito



Un livre récent fait le point sur un sujet très en vogue : l'économie des biens immatériels. Si, historiquement, les entreprises investissaient dans des actifs physiques (usines, terrains, machines, etc.), les auteurs observent que la part de la valeur ajoutée provenant d'actifs intangibles n'a cessé de croître depuis une vingtaine d'années.



Les auteurs mettent en évidence les caractéristiques spécifiques aux actifs intangibles : les « 4 S ».

Scalability : ces actifs peuvent être facilement dupliqués à grande échelle, en particulier parce qu'ils bénéficient généralement d'économies d'échelle et d'effet de réseau (cf. édito du N°10).

Sunk cost : l'investissement dans ces actifs tend à être un coût irrécupérable, les actifs intangibles étant difficilement transférables à d'autres entités : si cela ne marche pas, on ne récupère ni usines, ni terrains, ni machines !

Spillover : ces actifs comportent des externalités positives pour leur environnement, ce qui génère des répercussions positives – directes ou indirectes – pour d'autres entreprises (cf. édito du N°6).

Synergy : ces actifs profitent de synergies, notamment en combinant différents actifs intangibles, créant ainsi un écosystème d'interrelations et d'interdépendances fructueux.

Ces 4 S éclairent de nombreux marchés qui font la une de la presse : réseaux sociaux, VTC, livraison de repas, site de réservation, fintech et bien sûr... les Titres-Restaurant.

Bienvenue dans le monde immatériel de la carte-restaurant !

Vincent Toche - Président de CONECS

Chiffres clés

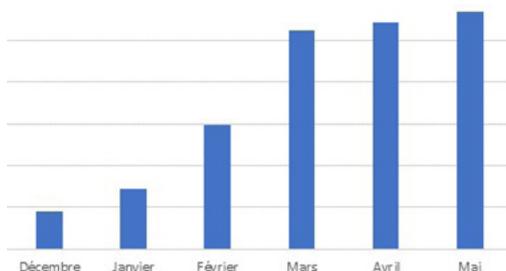
du « sans-contact » CONECS

+70%

L'augmentation du nombre de commerçants acceptant les règlements sans-contact CONECS entre décembre 2017 et mars 2018.

+540%

L'augmentation des paiements sans contact CONECS entre décembre et mai :



1/3

L'économie de temps d'une transaction sans contact CONECS par rapport à une transaction contact, soit 15 secondes (sans contact) contre 22 à 23 secondes (contact).

Comment ça marche ?



Mieux comprendre la Carte Titre-Restaurant avec les animations et films des émetteurs clients de Conecs

Avec l'expérience peu enviable de la carte bancaire qui a mis plus de 30 ans à dépasser le chèque, les émetteurs de titres-restaurant mettent en place des outils de communication particulièrement didactiques pour permettre une évolution du titre-restaurant papier vers le titre dématérialisé. Parmi ces outils, les **animations vidéo** permettent de comprendre en quelques images, un fonctionnement qui bouscule les titres papiers en place depuis 50 ans.

Gardez votre solde, même avec des enfants créatifs ! La carte Ticket Restaurant® protège vos titres avec un code confidentiel.

ACCEPTÉE CHEZ DES MILLIERS DE RESTAURATEURS ET COMMERCANTS

LE SEUL DE VOTRE CARTE EST INDIQUÉ SUR VOTRE TICKET DE CAISSE

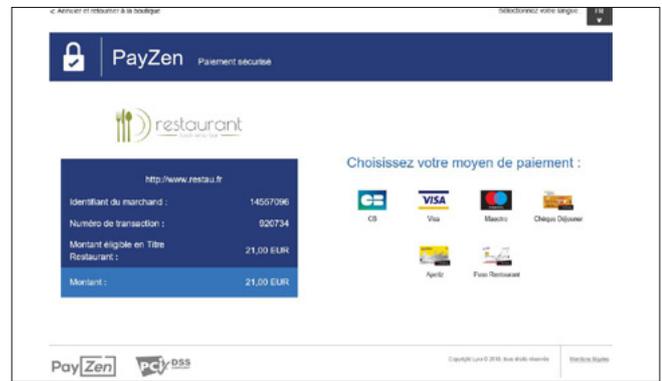
Il vous indique tous les établissements acceptant votre carte Apetiz. 2. Réservez

Lyra et Conecs rendent le paiement de repas en ligne par Titres-Restaurant enfin possible



Le groupe Lyra, leader dans la sécurisation des paiements, s'est associé à CONECS pour offrir une expérience d'achat optimale via sa plateforme PayZen.

Une opportunité pour les restaurateurs proposant de la livraison (Click & Delivery), de la commande à distance (Click & Collect) ou pour les e-commerçants du secteur d'accroître leurs ventes en touchant plusieurs millions de bénéficiaires de Titres-Restaurant et en offrant de nouveaux parcours de consommation 100 % web. « Les Titres-Restaurant dématérialisés deviennent un formidable levier de croissance à exploiter pour les restaurants et commerces de bouche », explique Yves Sicouri, Directeur Retail chez Lyra.



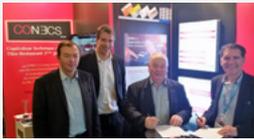
L'intégration des Titres-Restaurant a été conçue pour être simple et rapide à mettre en place, sans que le commerçant ait à changer de banque. Elle permet dorénavant de payer une commande en ligne en Titres-Restaurant (jusqu'à 19 € par jour) et de compléter son paiement, si besoin, en réglant le solde par carte bancaire, dans un environnement hautement sécurisé.

Actu

Conecs, s'engage dans la formation des restaurateurs



Stéphane LEVY (Conecs), Charly BELISSON (UMIH N°1)



Signature du partenariat UMIH Formation / Conecs

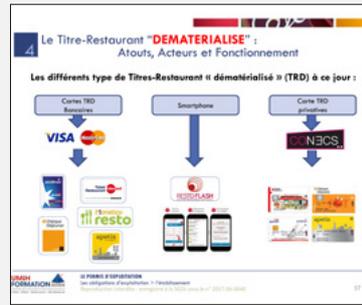


Conecs est depuis deux ans maintenant, impliqué dans la formation des futurs restaurateurs au travers d'un partenariat avec « UMIH Formation ». Ce dernier est le principal organisme de formation (plus de 25.000 stagiaires/an ; plus de 110 sites de formation) agréé au « Permis d'Exploitation », le sésame nécessaire et obligatoire pour ouvrir un établissement. Dans le cadre de ce partenariat, Conecs était à Montpellier pour former les formateurs d'UMIH Formation aux secrets du Titre-Restaurant, de

ses enjeux, de son fonctionnement et de son évolution vers les titres dématérialisés.

À l'image d'une démarche engagée dès 2016 et d'une première session de formation des formateurs à Dieppe en mars 2017 (voir Connect et Vous N° 9), un délégué mandaté par Conecs a présenté et expliqué aux formateurs d'UMIH Formation, la partie « Titre-Restaurant » de la formation. Ces slides expliquent aux futurs restaurateurs, l'origine du Titre mais surtout, son fonctionnement (papier ou dématérialisé) et ses atouts. Une

formation globale, non partisane et qui présente l'ensemble des offres du marché, dont Conecs comme seule solution technique des cartes Titre-Restaurant de 2^{ème} génération.



Bruno Mahier, directeur du pôle enseignes de Conecs, était récemment en Martinique autour de rencontres avec les groupes de grande distribution. À « France-Antilles » qui couvrirait sa venue, il a déclaré « On a rencontré à la fois les responsables informatiques et les responsables financiers. L'ajout d'un nouveau moyen de paiement a des conséquences techniques importantes. Par ailleurs, jusqu'à présent, ces grandes enseignes géraient le remboursement de titres papier, demain, elles devront gérer le remboursement de titres électroniques sous forme de virements bancaires. On les accompagne en leur présentant des solutions ».

La presse en parle

FRANCE-ANTILLES 28 Février 2018

Titre-Restaurant : « du chèque à la carte »

En Guadeloupe, 75% des entreprises proposent des titres-restaurant à leurs salariés. Les collectivités, les communautés d'agglomération et une mairie sur deux les délivrent également. Depuis 2014, les entreprises peuvent décider de dématérialiser les titres restaurant. Exit le papier, vive la carte à puce ! En Guadeloupe, la montée en puissance est palpable.

Le Parisien 22 Mars 2018

Titres restaurant dématérialisé à petit pas

Certes, « il reste encore un peu de méfiance chez certains restaurateurs, confirme Jacques-Yves Harscouët, le directeur général du Groupe Up, mais on observe un vrai décollage depuis la mi-2017. Nous sommes optimistes ».

LACROIX 14 Mai 2018

« Vous prenez les tickets Resto ? »

« De plus en plus d'employeurs cherchent à remplacer le papier par des cartes à puce, comme la loi les y autorise expressément depuis 2014. Avantage : Plus de distribution physique de chéquiers mais un compte alimenté et débité automatiquement. »



26 Juin 2018

Ticket restaurant : où les utiliser ? Quelle est la période de validité ?

« Le titre restaurant a tendance à se dématérialiser pour laisser place à une carte, ou à une application mobile. Un ticket virtuel qui facilite le paiement exact, la comptabilisation du solde restant, la gestion des dates de validité. Une dématérialisation qui a du bon. »